



CONCOURS DE PECHE DES ENFANTS

Dimanche 4 juin 2017 - Etang du Tertre à Coudray-au-Perche

*

Le dimanche 4 juin 2017, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Nogent le Rotrou « La Nogentaise » a organisé son concours annuel de pêche pour les enfants.

S'inscrivant dans le cadre de la Fête Nationale de la Pêche en France, ce concours, ouvert gratuitement à tous les enfants (jusqu'à 16 ans) du canton de Nogent-le-Rotrou, a eu lieu sur le plan d'eau du Tertre à Coudray-au-Perche.

Comme chaque année, les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles. Le dimanche 4 juin, ils attendaient donc les jeunes pêcheurs qui ont répondu présent dès 13 heures.

En effet, 63 pêcheurs se sont inscrits : 45 de moins de 12 ans et 18 de plus de 12 ans, 24 filles et 39 garçons. Une légère augmentation par rapport à l'année dernière puisque 12 enfants supplémentaires étaient dénombrés.

Chaque année, nous pouvons constater que la motivation de l'ensemble des enfants est intacte.

Accompagnés de leurs parents, grands-parents, oncles, en famille ou entre amis, c'est avec l'amorce et les appâts fournis par l'Association et munis de leur matériel de pêche, qu'ils étaient tous prêts à taquiner les gardons nombreux dans ce plan d'eau.

A 14 heures, le coup d'envoi a été donné pour 2 heures de pêche.

Sous un temps idéal, un beau soleil sans une épuisante chaleur, tous les enfants se sont appliqués à attraper le plus de poissons possible, avec toujours les difficultés identiques aux années précédentes : les asticots qui ne sont pas toujours dociles, le fil de la canne à pêche parfois difficile à gérer... mais tout s'arrange avec l'aide de la famille ou des bénévoles volant à leur secours !

A 16 heures, la trompette a retenti annonçant la fin de la pêche... et l'heure des comptes, mais les prises sont un peu décevantes (4 260 g au total).

Toutefois, les premiers garçons du concours sont Maxime SENECAI avec 450 points puis Tom BERNIER avec 400 points. Mathilde VASSEUR est la première fille avec 400 points. Etant un élève de l'Atelier Pêche Nature, Clément n'a pas hésité à laisser la place à Tom pour recevoir la coupe offerte par la Fédération de Pêche d'Eure et Loir. Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement Maxime pour ce geste très flair-play. Mathilde a également reçu une coupe.

La remise des récompenses a été effectuée par Nathalie VASSEUR (Lorenove) et Edouard LEVEAU (Valmat). Mme Pascale DE SOUANCE (Conseillère Départementale) nous a rejoints lors de cette cérémonie. Nous les remercions tous sincèrement de leur présence.

Chaque enfant a reçu une récompense : un sac comprenant une gourde, une ligne, une boîte contenant des post-it et des trombones et des autocollants, et, au choix, une canne à pêche ou un seau. Ces lots ont été fournis par des partenaires de l'association : Suez Eau, Lorenove, et la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir.

Comme à l'accoutumée et grâce au magasin Intermarché de Nogent-le-Rotrou, un goûter, qui a clôturé ce très agréable après-midi de pêche, a été offert aux enfants.

Cette journée a vraiment été exceptionnelle. Le soleil, la convivialité et le plaisir de pêcher et de partager d'agréables instants en famille étaient réellement présents, tant pour nos petits pêcheurs que pour nos jeunes pêcheurs confirmés, les accompagnants et membres de La Nogentaise.

Les membres de l'AAPPMA La Nogentaise remercient très sincèrement tous les enfants ayant participé au concours, les familles et amis qui les ont amenés et aidés, les bénévoles indispensables au bon déroulement du concours, ainsi que l'ensemble des entreprises et partenaires qui soutiennent par leur générosité cette manifestation. Tous ont contribué à promouvoir le loisir pêche auprès des jeunes. Un grand merci !

